

Barème d'honoraires Gestion - Location

Honoraires part locataire

(montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire conformément à la loi ALUR)

- Visite
- Constitution du dossier
- Rédaction du bail

10 € TTC/m²

- Établissement état des lieux

3 € TTC/m²

Honoraires part propriétaire

(L'ensemble des frais sont déductibles de vos revenus fonciers)

MISE EN LOCATION

- Recherche locataires
- Visite
- Constitution du dossier
- Rédaction du bail
- Etat des lieux

1 mois de loyer charges
comprises

GESTION COURANTE

200 € TTC/an

ÉTAT DES LIEUX SORTANT

- Remise en location par notre service Location
- Vente du bien par notre service Transaction
- Fin de location

Offert

Offert

250 € TTC

MISSION ANNEXE

- Gestion du contentieux (impayés et dégradations)

250 € TTC/dossier